

LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS
#56 • AVRIL 2024

SOCIÉTÉ

La Ville sensibilise
contre à l'inceste

P16

DISTINCTION

Meilleure baguette du Var
pour Le Fournil de Laetitia

P17

MÉMOIRE

Le 80^e anniversaire de
la Libération célébré

P20



Les Farlèdois mobilisés • Page 7

La Farlède MAG

LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS

Ville de

LA FARLÈDE



Réunions de quartier

LE MAIRE À LA RENCONTRE DES FARLÉDOIS

Découvrez le dossier spécial sur le BUDGET 2024 • Pages 5 à 7

LA VILLE DE LA FARLÈDE PRÉSENTE

5^e édition Entre VIGNES & COUDON

5€
LE
VERRE*

VENDREDI 31 MAI 2024
17h-23h, place de la Liberté

- Dégustations
- Stands alimentaires
- Vignerons, artisans & producteurs locaux
- Participation des commerçants

*PRIX DU VERRE SÉRIGRAPHIÉ À CONSERVER POUR LES DÉGUSTATIONS (VERRES > CB ACCEPTÉE)

Service festivités : 04 94 27 85 68

Ville de LA FARLÈDE

VILLES & VILLAGES où il fait bon vivre

Villes et Villages Fleuris

API cités

Villes et Villages Fleuris

SE 01

TERRE 2024 DE JEUX

www.lafarledes.fr

ÉVÉNEMENT



La 5^e édition approche !

LA 5^E ÉDITION D'ENTRE VIGNES ET COUDON EST SUR LE POINT D'ILLUMINER NOS PAPILLES. RENDEZ-VOUS LE 31 MAI PROCHAIN DE 17H À 23H, SUR LA PLACE DE LA LIBERTÉ.

Après quatre éditions couronnées de succès, cette nouvelle soirée promet d'être toujours aussi mémorable. Rendez-vous incontournable pour les amateurs de terroir, d'authenticité et de saveurs, *Entre vignes et Coudon* met une fois de plus à l'honneur les artisans et producteurs locaux qui font la richesse de notre région. Au programme : dégustations, stands alimentaires, rencontre avec les vignerons, artisans et producteurs locaux. Cette édition célébrera notamment le savoir-faire d'Anthony Santamaria, l'artisan boulanger ayant remporté le prix de la *Meilleure baguette tradition du Var*, et de Vincent Gauvrit, notre confiturier farlédais. Volontaires et passionnés, ces deux artisans n'hésitent pas à s'engager faisant la fierté de notre village.

L'entrée à la manifestation est gratuite ! Pour profiter pleinement des dégustations, un verre sérigraphié est disponible à 5€.

S O M M A I R E

▶ ACTION	4
▶ FINANCES DOSSIER SPÉCIAL BUDGET 2024	5
▶ ÉTAT CIVIL	8
▶ CITOYENNETÉ	9
▶ SOLIDARITÉ	10
▶ LE MOT DU MAIRE	12
▶ ENVIRONNEMENT	13
▶ JEUNESSE	14
▶ ÉDUCATION	15
▶ RETOUR EN IMAGES	16
▶ VIE ÉCONOMIQUE	17
▶ CULTURE	18
▶ MÉMOIRE	20

Carnet blanc



♡ 24 février 2024 ♡

Catherine HAUTEM
et Sébastien LORENZATTI

Vous souhaitez faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage ou annoncer un décès dans les pages du bulletin municipal ?

▶ Contactez le service État civil pour en faire la demande.

Info Service État civil :
RDC de l'Hôtel de ville - 04 94 27 85 85

Revue *La Farlède Mag*, le journal des habitants de La Farlède, territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau.

« Où trouver *La Farlède Mag* ? »

Le magazine est diffusé gratuitement par voie numérique et dans les services municipaux.

Édité par la mairie de La Farlède
Hôtel de Ville - Place de la Liberté - BP 25
83210 La Farlède

Directeur de publication : Yves Palmieri
Directrice de la communication : Sandrine Jacquet
Rédaction : Nirina Thoreau • Émilie Parizot
Conception/Réalisation : Alice Wolski • Audren Soultan
Photographies : Service communication • X,
Farlède objectif club • Manon Giai-Via
Impression : Riccobono
Imprimeur respectueux de l'environnement
Diffusion : 2 000 exemplaires
Dépôt légal : À parution

Service communication : 04 94 33 05 55
Courriel : servicecommunication@lafarledes.fr



Les encres utilisées pour imprimer ce magazine sont végétales, donc moins toxiques et utilisant des ressources renouvelables.

L'édito DU MAIRE



*Farlèdoises, Farlèdois,
mes chers concitoyens,*

Au cœur du printemps, le moment crucial du vote du budget émerge comme une étape incontournable pour chaque commune, nécessitant des mois de préparation minutieuse. Le nôtre a été voté en mon absence. Une opération imprévue en raison d'une blessure sportive au tendon d'Achille m'a privé de participer physiquement à ce processus. Néanmoins, à travers les pages qui suivent, vous constaterez que le budget 2024 témoigne d'une gestion rigoureuse maintenue, dévoilant une capacité d'investissement importante et une préparation minutieuse partagée avec les fonctionnaires, bien en amont de ma rupture de tendon ! Rassurez-vous, même avec un plâtre et des béquilles et après quelques jours de repos post-opératoires, votre maire a très vite repris ses fonctions. En conclusion, un plâtre pour le maire certes, mais pas de plâtres à essuyer en revanche pour la ville !

Durant ces dernières semaines, les réunions de quartier se sont multipliées incarnant un outil indispensable pour une gouvernance au plus près des citoyens. Il est essentiel pour un maire de maintenir ce contact direct, cette instance de démocratie participative, permettant à chacun de devenir acteur de son quartier et de sa commune.

Dans cette même dynamique de proximité et d'efficacité, la collaboration entre la police municipale et la gendarmerie se poursuit. Réunions régulières, opérations conjointes, échanges d'informations : les actions des deux entités se complètent avec un objectif commun, assurer la tranquillité publique.

Le printemps est une période de renouveau et d'engagement, comme le montre l'implication continue de nos aînés dans la vie communautaire. Entre balades patrimoniales et séances de yoga du rire, les occasions de se retrouver et de partager ne manquent pas grâce au CCAS. Ces rencontres sont précieuses pour nouer des liens et enrichir le tissu social.

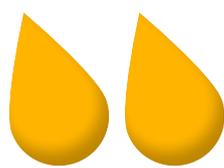
Dans cet esprit de solidarité, l'opération *Nettoyons le Sud* du 13 avril a vu une mobilisation exemplaire de nos concitoyens. Leur participation active à cette cause environnementale démontre une fois de plus l'engagement et la force de notre Ville. Leurs efforts méritent d'être salués.

Le dernier jour de ce mois de mai, s'ouvrira la 5^e édition d'*Entre vignes et Coudon* où l'on ne manquera pas de célébrer le savoir-faire de nos artisans comme Anthony Santamaria qui a décroché le premier prix départemental pour sa baguette tradition. L'atelier Cornu, en lice pour le titre de *Meilleure boulangerie de France* attribué par l'émission de M6, ne sera pas présent mais je les félicite tout autant que le patron du Fournil de Laetitia. Tout comme nos agriculteurs, nos artisans ont du talent. Cette fête leur est dédiée.

Enfin, cette année marque le 80^e anniversaire de la Libération. En prévision de cette date historique, la commune propose un programme riche et varié pour cet événement exceptionnel, en partenariat avec les associations patriotiques -le Souvenir français représenté par Éric Dubosc et la section locale de l'UFACVG du Lieutenant-colonel Christian Huc.

Ce dernier mènera une série de conférences dont la première se tiendra le mardi 7 mai. Seront également au programme, un parcours mémoriel inauguré le 1^{er} juin, et bien sûr, un hommage solennel à nos libérateurs le 21 août suivi d'une belle soirée festive. Vous y êtes tous conviés.

Yves Palmieri
Maire de La Farlède
1^{er} vice-président de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau





Nettoyons le Sud

LES FARLÉDOIS SE RETROUSSENT LES MANCHES !

LE SAMEDI 13 AVRIL, LA FARLÈDE S'EST ENGAGÉE DANS L'OPÉRATION "NETTOYONS LE SUD", LA PLUS GRANDE INITIATIVE DE NETTOYAGE DE LA RÉGION PACA.

Lancée par la Région Sud et relayée avec enthousiasme par la Ville à travers son service Environnement, l'opération *Nettoyons le Sud* a su mobiliser le 13 avril dernier. Sous l'égide des élus locaux et avec la participation active des *Chercheurs en herbe*, jeunes et moins jeunes se sont lancés à travers la ville à l'assaut des déchets depuis la placette du moulin de La Capelle, point de départ de cette matinée d'action.

Aux côtés des édiles, les participants, une cinquantaine, ont formé une force volontaire se déployant sur trois circuits de nettoyage permettant de couvrir largement le centre-ville et ses environs. Durant plus d'une heure, le bruissement des sacs poubelle et le cliquetis des pinces de ramassage ont marqué le rythme de cette mobilisation.



Grâce à la contribution de tous, une quantité significative de déchets a été collectée. **Au total, 2270 mégots, 76 bouchons, et un volume impressionnant de 421 litres de déchets ont été ramassés, soit 38,72 kg.**

Ces déchets, composés principalement de plastique (48%), de papier-carton (24%) et de métal (12%), ont été triés avec soin avant d'être dirigés vers le centre de tri pour être recyclés. Les bouchons plastique ont pu être directement donnés à l'association Handibou.

Une action citoyenne exemplaire pour une ville plus propre et un environnement préservé.

Service Environnement et développement durable : 04 94 27 85 83



Budget 2024

UNE GESTION PRUDENTE ET UN ENGAGEMENT FORT



LE 9 AVRIL DERNIER, LE CONSEIL MUNICIPAL A EXAMINÉ ET VOTÉ À L'UNANIMITÉ LE BUDGET POUR L'ANNÉE 2024, D'UN MONTANT TOTAL DE 38 MILLIONS D'EUROS. CE BUDGET, QUI S'ALIGNE SUR UNE STRATÉGIE À LONG TERME, EST LE SYMBOLE DE L'ENGAGEMENT DU MAIRE YVES PALMIERI ET DE SON ÉQUIPE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DU BIEN-ÊTRE ET DU CADRE DE VIE. AVEC DES FINANCES SAINES, UNE VISION PLURIANNUELLE RENFORCÉE, UNE RIGUEUR DE GESTION MAINTENUE ET UNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT IMPORTANTE, LA COMMUNE SE POSITIONNE POUR RELEVER LES DÉFIS À VENIR ET POURSUIVRE SA TRANSITION.



► Le mot du maire *Yves Palmieri*

Le Conseil municipal a voté le budget 2024 assurant la continuité d'une gestion financière solide. C'est un budget prudent et prévoyant que nous avons élaboré. Il nous permet de maintenir une rigueur dans la gestion des finances publiques, tout en offrant la flexibilité nécessaire pour

faire face aux imprévus et soutenir les investissements essentiels à votre qualité de vie. Il témoigne de notre capacité à allouer efficacement les ressources pour les projets prioritaires tels que la transition écologique, la sécurité et le développement des infrastructures.

Il rend compte non seulement de réalisations concrètes, mais aussi d'un investissement significatif dans des projets nécessaires à notre avenir commun. Parmi ceux-ci, je mets en avant le développement du groupe scolaire, qui représente un pilier central de notre communauté éducative, ainsi que la préservation et la mise en valeur de la Zone agro-naturelle, précieuse pour notre environnement et notre qualité de vie.

Et le tout, sans alourdir la fiscalité locale. C'est un engagement que nous avons pris et que nous tenons à respecter.

Pour réaliser cette dynamique ambitieuse, nous avons mobilisé tous les moyens à notre disposition. Nous avons mis en place une prospective renforcée, nous avons sollicité l'investissement de chacun de nos agents municipaux, et nous avons fait preuve d'une rigueur de gestion exemplaire.

Bien sûr, cette approche implique une réorganisation souvent partielle de nos services, et une grande rigueur dans le recrutement, aussi bien du point de vue quantitatif que qualitatif ; nous jugeons au cas par cas de l'opportunité de remplacer ou pas un départ à la retraite et si oui, s'il est pertinent d'appliquer la logique du poste pour poste ou de rechercher d'autres compétences. La mobilité interne, qui est possible lorsque le potentiel et la volonté de l'agent rejoignent l'intérêt de la collectivité, est également une possibilité d'optimiser le fonctionnement en renforçant un secteur (police municipale, encadrement technique...) ou en développant de nouveaux services tels que nous en avons d'ailleurs créés (cellule subventions, Allô-Mairie, service environnement...).

Ce budget est le fruit d'une synthèse minutieuse de notre ambitieux programme. Un programme qui répond aux demandes et aux besoins des Farlèdois, et auxquels je suis particulièrement attaché. Les nombreuses réunions de quartier, que nous avons organisées ces dernières semaines, en sont le témoignage. Vos retours, vos idées, vos préoccupations, tout cela a été pris en compte dans l'élaboration de ce budget, car c'est pour vous, et avec vous, que nous travaillons chaque jour.



Orientation

Budget à fort investissement

► Le budget 2024 est à nouveau largement tourné vers l'investissement. La Ville maintient le cap d'une stratégie ambitieuse pour répondre aux attentes des Farlèdois. L'éducation, la culture, le sport, la mobilité et l'environnement sont au cœur de ses préoccupations. Des projets d'envergure tels que le futur Groupe scolaire, le développement de la Centralité et la préservation de la Zone nature sont prioritaires. Ces initiatives sont essentielles pour enrichir la qualité de vie et témoignent de la volonté municipale d'offrir un cadre de vie amélioré pour tous.



Subventions

Niveau d'engagement confirmé

► L'engagement de la Municipalité en matière de subventions se confirme cette année encore, avec une dotation globale de 478 616 euros. Cette somme est allouée de manière réfléchie garantissant une continuité dans le soutien apporté par la Ville. L'enveloppe est répartie entre :

- **La caisse des écoles : 36 725 euros**
- **La crèche associative : 100 000 euros**
- **Le Centre communal d'action sociale : 224 636 euros**
- **Les associations : 117 255 euros**

Des montants qui témoignent d'une politique de subvention stable et fidèle aux exercices antérieurs, reflétant l'importance accordée par les élus à l'éducation, au social et à la vie associative.



Fiscalité locale

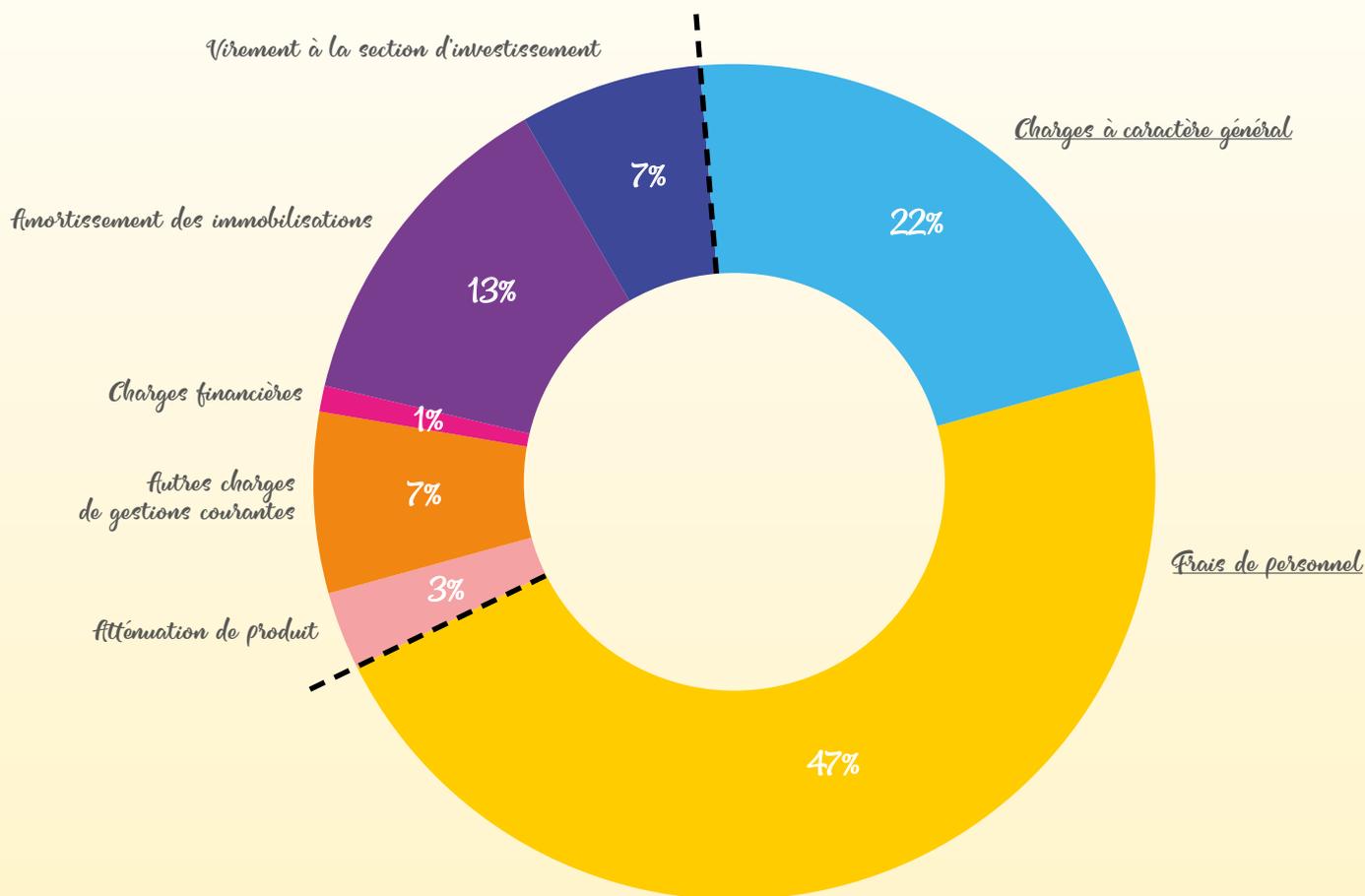
Taux d'imposition inchangés

► Dans le respect des orientations budgétaires et des promesses du maire, les taux d'imposition locaux directs pour 2024 restent stables par rapport à 2023. Les taux sont ainsi maintenus à 40,50 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 80,15 % pour celles non bâties, et 9,75 % pour la taxe d'habitation. Néanmoins, une directive étatique entraîne une hausse de la base d'imposition de 3,9 %, reflétant l'inflation actuelle. Les recettes fiscales prévues s'élèvent à 5,6 millions d'euros, ce qui devrait couvrir les augmentations de coûts (énergie et l'alimentation).

Budget 2024

Fonctionnement : rigueur et adaptabilité

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE AFFICHE UN ÉQUILIBRE ENTRE LES DÉPENSES ET LES RECETTES, S'ÉLEVANT À 11 922 977 EUROS. CETTE GESTION TÉMOIGNE D'UNE RIGUEUR EXEMPLAIRE, AVEC UNE AUGMENTATION MAÎTRISÉE DES DÉPENSES DE +2,85 % PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE. LES RECETTES RESTENT DYNAMIQUES, BIEN QUE DE PLUS EN PLUS SOUMISES À DES CONTRAINTES, REFLÉTANT LA CAPACITÉ DE LA VILLE À S'ADAPTER ET À INNOVER FACE AUX DÉFIS FINANCIERS ACTUELS.



Rigidité des recettes

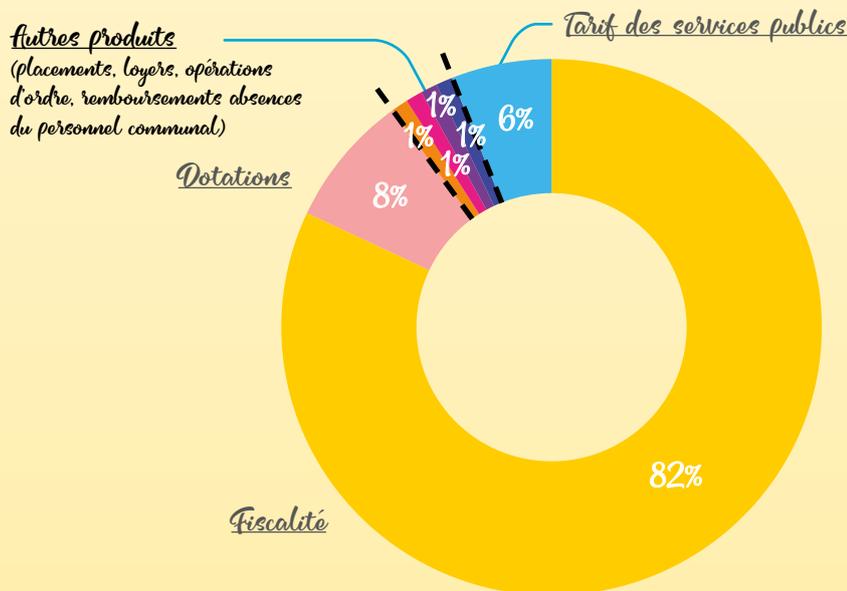
Dans un contexte financier où les recettes, notamment fiscales, deviennent de plus en plus rigides, la Ville fait face à un défi de taille. La marge de manœuvre se rétrécit, et les possibilités d'évolution financière sont moins nombreuses. Cela requiert une gestion financière encore plus stratégique et innovante pour optimiser les ressources existantes et maintenir la qualité des services offerts aux citoyens.

Anticipation et placements

Les services financiers ont fait preuve de prévoyance en contractant un emprunt avant la hausse anticipée des taux d'intérêt. L'argent ainsi emprunté a été judicieusement investi dans des placements à court terme, ce qui a généré un bénéfice de 80 000 euros.

Cette stratégie a non seulement limité l'impact financier de l'emprunt mais a également contribué à renforcer les recettes de fonctionnement de la Ville.

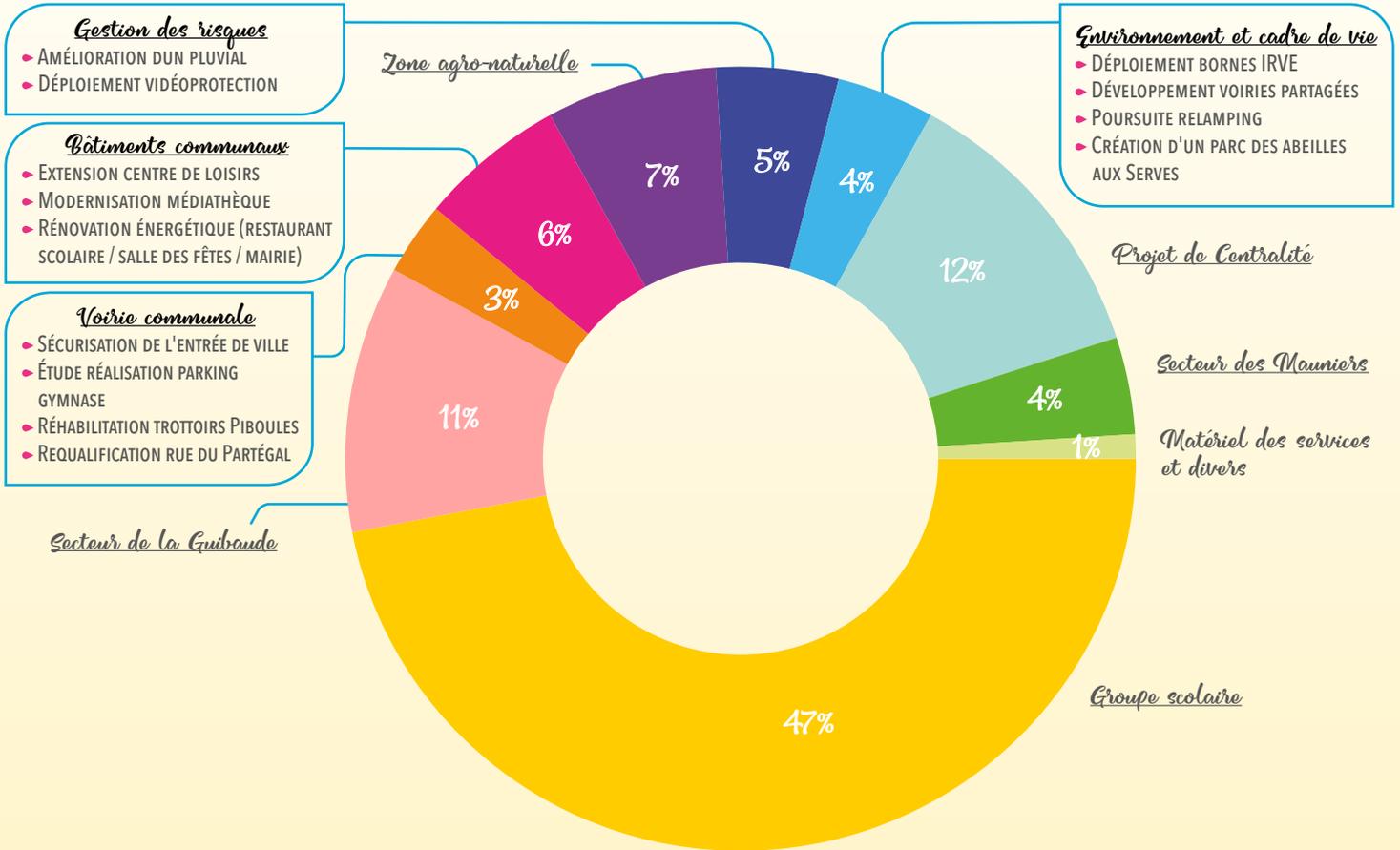
Recettes de fonctionnement



Budget 2024

Orientation stratégique vers l'investissement

LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET S'ÉQUILIBRE ENTRE LES DÉPENSES ET LES RECETTES, AVEC UN MONTANT SUBSTANTIEL DE 26 142 824,35 EUROS ALLOUÉ À DIVERS PROJETS DONT LE GROUPE SCOLAIRE, LA CENTRALITÉ, LA ZONE AGRO-NATURELLE.
UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT QUI DÉMONTRE L'ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE POUR DÉVELOPPER ET AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES PUBLICS.



Pas de recours à l'emprunt

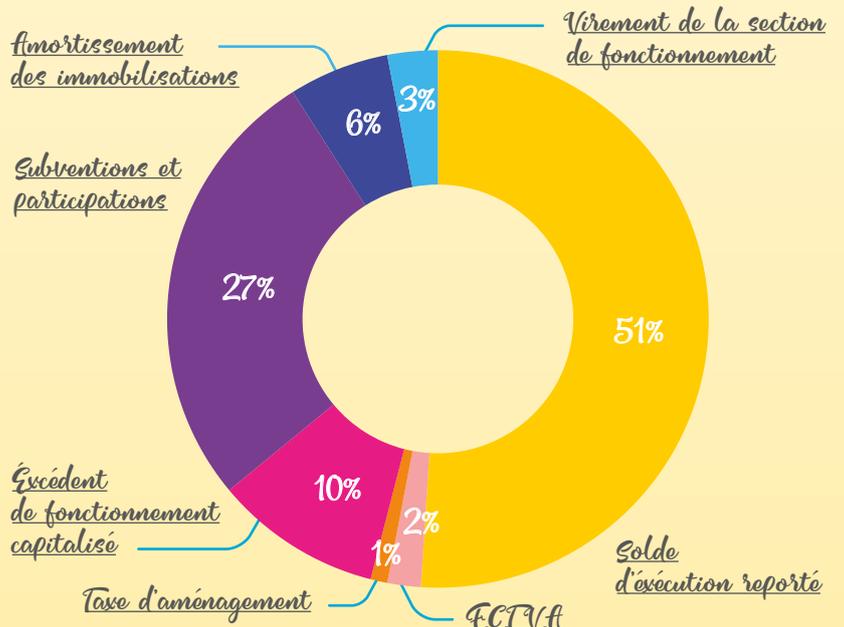
Le budget affiche un haut niveau de restes à réaliser, totalisant 16 722 571,35 euros, témoignant de la volonté de la Municipalité de poursuivre ses projets sur le long terme sans avoir recours à l'emprunt. Cette approche prudente et responsable est renforcée par une recherche active de financements, garantissant ainsi une perspective financière saine et sécurisée pour l'avenir.

Aides : les élus mobilisés

L'enveloppe dédiée aux subventions et participations s'élève à plus de 7 millions. Sous l'impulsion du maire, la commune a structuré une organisation efficace en matière de recherche de financements externes.

Dans le contexte que nous traversons, l'appui de l'État, de la Région Sud et du Département du Var sont indispensables. Il s'agit là d'un travail permanent de l'élu qui se bat pour les obtenir et des agents de la collectivité qui mettent tout en œuvre pour satisfaire les exigences des partenaires. Le Maire remercie sincèrement leurs représentants pour leur accompagnement précieux dans les grands investissements communaux.

Recettes d'investissement



Élections

AUX URNES, EUROPÉENS !

DANS QUELQUES SEMAINES, LES EUROPÉENS SERONT APPELÉS AUX URNES POUR ÉLIRE LES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN. CES ÉLECTIONS SE DÉROULERONT EN UN SEUL TOUR LE DIMANCHE 9 JUIN PROCHAIN.

Scannez ce code pour retrouver le plan des bureaux de vote par secteur



Le 9 juin prochain se tiennent les élections européennes. L'occasion de participer à la démocratie européenne en élisant vos représentants au Parlement européen.

Ces élections déterminent la composition de cette institution démocratique qui représente les intérêts de plus de 450 millions de citoyens. Elles influent sur les politiques qui affectent notre vie quotidienne, de l'économie à l'environnement en passant par les droits de l'Homme et la sécurité.

Ouverture des bureaux de 8h à 18h

Nous rappelons que les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h, sans interruption. Vous aurez ainsi toute la journée pour faire entendre votre voix.

En cas d'absence le jour du scrutin, vous pouvez établir une procuration pour désigner un électeur chargé de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Retrouvez toutes les modalités sur le site Service public.

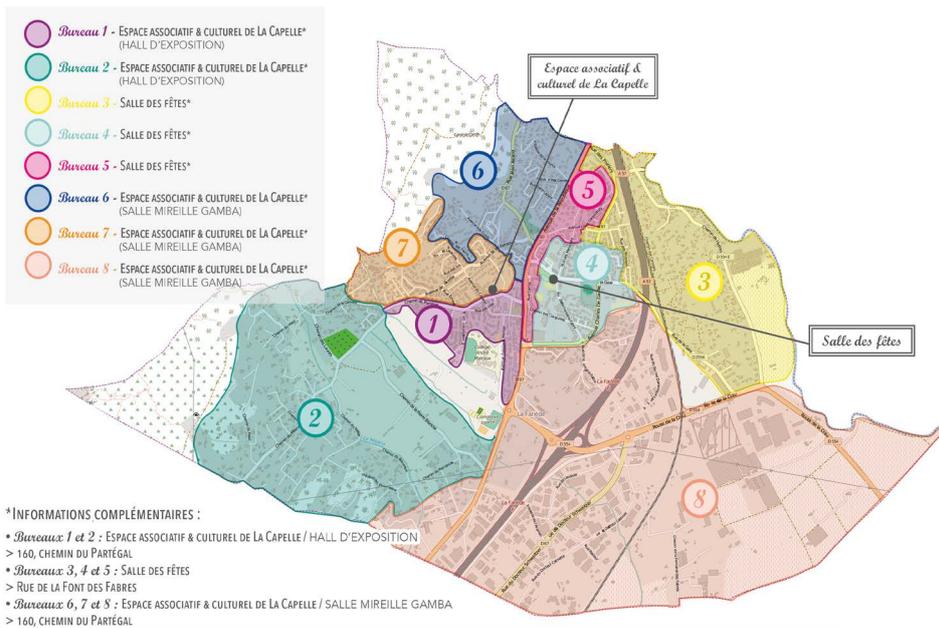
Pour que votre procuration soit valide il vous est conseillé d'effectuer votre démarche au plus tôt.

À noter que seuls les électeurs nouvellement inscrits et ceux qui auront signalé un changement de situation (changement d'adresse à l'intérieur de la commune, modification d'état civil etc.) recevront une nouvelle carte électorale. Celle des électeurs déjà inscrits reste valable. Y figurent votre numéro de bureau de vote ainsi que son adresse.



Service des élections - Rez-de-chaussée de l'hôtel de ville : 04 94 27 85 86

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉLECTEURS PAR BUREAU DE VOTE (À TITRE INDICATIF)



Le savez-vous ?



Un véhicule de la Mairie sera mis à la disposition des personnes ayant des difficultés à se déplacer afin de leur permettre de se rendre dans leurs bureaux de vote respectifs. Les personnes souhaitant bénéficier de ce service peuvent d'ores-et-déjà s'inscrire auprès du service des élections.

Carte d'identité / passeport

Ne laissez pas l'été vous prendre au dépourvu !

Les vacances d'été approchent à grands pas et, avec elles, les voyages tant attendus ! Mais n'oubliez pas : pour éviter les mauvaises surprises, pensez dès à présent à vérifier la validité de votre carte d'identité ou de votre passeport.

Avec l'afflux de demandes de dernière minute et les délais de délivrance à prendre en compte, il est primordial d'anticiper. Ne risquez pas de compromettre votre voyage.

Assurez-vous de pouvoir profiter pleinement de vos vacances en prenant les devants et, si besoin, en prenant rendez-vous au plus tôt auprès du service État civil.





PIERRE HENRY
 ADJOINT AU MAIRE
 SÉCURITÉ • AFFAIRES MILITAIRES • ANCIENS
 COMBATTANTS • CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES
 • CORRESPONDANT DÉFENSE

Gendarmerie et police municipale

UNE COLLABORATION EXEMPLAIRE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ

SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL, BRIGADE DE GENDARMERIE ET POLICE MUNICIPALE MÈNENT DES ACTIONS CONJOINTES. UN PARTENARIAT EFFICACE PERMETTANT LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET DE LA TRANQUILLITÉ.

A La Farlède, la coopération entre l'unité de gendarmerie locale et la police municipale se distingue comme un modèle d'efficacité et de synergie. La gendarmerie de La Farlède, bien que confrontée à un volume important de plaintes, reste résolue dans sa mission de maintien de l'ordre. Le Lieutenant Jérôme Guézennec, qui dirige depuis août cette unité de 36 personnes, témoigne de la complexité de la tâche, notamment face aux défis posés par la présence de la prison. « Nous sommes la première brigade du Var en taux d'enregistrements de crimes et délits, rapporte le jeune officier. Toutefois 35% concernent des faits survenus hors de notre circonscription. Cela s'explique parce que nous sommes accessibles, les gens viennent plus facilement chez nous pour déposer plainte. Un autre pourcentage important de notre activité provient de la prison », précise-t-il. Il s'agit là de trafic de stupéfiants, téléphone, nourriture, alcool, cigarettes... et de violences entre détenus ou à l'encontre du personnel pénitentiaire. « On traite et on gère tout ça, trois personnes de la brigade y sont affectées à plein temps ». Qu'on se rassure cependant, ces faits et chiffres ne reflètent pas le climat, plutôt paisible, de notre belle cité. "On ne ressent pas d'impact négatif de cette activité à l'extérieur des murs du centre pénitentiaire."

Une Municipalité engagée

En dépit de cette activité intensive, l'unité demeure vigilante et engagée sur la commune, grâce notamment à une collaboration étroite avec la police municipale, dirigée par Franck Giraudo.

Les deux entités travaillent main dans la main pour prévenir et résoudre les affaires. La Farlède, avec son large déploiement de vidéoprotection se distingue dans ce domaine, offrant ainsi un outil précieux pour la surveillance et la dissuasion des activités délictueuses. « C'est un atout indéniable pour la prévention et la résolution des affaires », reconnaît Jérôme Guézennec.

La coopération entre la gendarmerie et la police municipale se traduit par des réunions régulières et des actions conjointes sur le terrain. La complémentarité de leurs missions permet de couvrir un large spectre de problématiques, allant de la prévention des délits à la gestion des problèmes de voisinage.



La Police municipale, dirigée par Franck Giraudo (à gauche), et la brigade de gendarmerie, sous le commandement du lieutenant Jérôme Guézennec (à droite), travaillent en parfaite synergie.

Pour le chef de la police municipale, la proximité avec les citoyens est au cœur de leur action. Ils interviennent en amont, souvent en tant que premiers répondants, pour résoudre les conflits quotidiens et apaiser les tensions. « On traite beaucoup de dossiers avant le dépôt de plainte. Notre rôle est de gérer la tranquillité publique, c'est un travail de proximité. Le maire a choisi de renforcer notre action, l'augmentation de nos effectifs va dans ce sens... », souligne Franck Giraudo. Cette approche proactive contribue à maintenir un climat de tranquillité dans la commune. « La Farlède est et restera un territoire paisible où il fait bon vivre, nous travaillons en ce sens ».

Obligations légales de débroussaillage

UN GESTE ESSENTIEL POUR PRÉVENIR LES FEUX DE VÉGÉTATION

RAPPEL DES OBLIGATIONS LÉGALES DES PROPRIÉTAIRES EN MATIÈRE DE DÉBROUSSAILLEMENT.

Le débroussaillage est essentiel pour réduire les risques d'incendie et protéger nos habitations, nos forêts et notre environnement. C'est pourquoi il est important que chacun d'entre nous fasse sa part pour prévenir les incendies de végétation.

En vertu de la loi, les propriétaires sont tenus de débroussailler autour de leur habitation, ainsi que le long des voies d'accès avant le 1^{er} juin 2024. Cela implique de nettoyer les broussailles, d'élaguer les

arbres et d'éliminer les matières combustibles à une certaine distance des constructions. Ces mesures sont cruciales pour limiter la propagation des incendies et garantir la sécurité de tous.

En plus de nos obligations, le débroussaillage présente également des avantages écologiques en favorisant la biodiversité et en préservant nos écosystèmes.



Rendez-vous printaniers

PRINTEMPS ACTIF ET JOYEUX POUR LES SENIORS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) A EMBRASSÉ LE PRINTEMPS AVEC UN PROGRAMME RICHE EN ACTIVITÉS, OFFRANT AUX SENIORS DES OCCASIONS DE SE RÉUNIR ET DE S'ÉPANOUIR.

Un éclat de bonheur

Du 21 mars au 18 avril, mêlant jeux, exercices de respiration et mouvements, les ateliers de yoga du rire ont offert à une vingtaine de participants l'occasion de libérer leur rire et de bénéficier de ses effets positifs sur la santé et le moral. Un moment libérateur et énergisant organisé en partenariat avec l'Asept.

Yoga du rire



Ces rendez-vous printaniers offrent des moments de partage et de détente appréciés de tous, ils reflètent l'engagement du CCAS à promouvoir le bien-être et la convivialité.



Balades farlèdoises

Entre culture et nature

Le 12 avril, les seniors ont pris part à une balade enrichissante, combinant activité physique et découverte culturelle avec la visite de la Chapelle de la Sainte-Trinité. Le CCAS, en collaboration avec les services des sports et culture & patrimoine, a déjà planifié une prochaine sortie pour le 24 mai, promettant une marche active associée à une séance de gym douce et d'étirements à l'oliveraie.

Registre plan canicule

Inscriptions pour les personnes vulnérables

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) s'apprête à ouvrir le registre plan canicule afin de protéger les personnes vulnérables pendant les périodes de chaleur intense.

Les inscriptions seront ouvertes du 21 mai au 15 septembre.

Ce dispositif permet d'identifier les personnes les plus exposées et leur garantir une protection optimale en leur fournissant une assistance adaptée en cas de canicule.

Pour s'inscrire ou inscrire vos proches, et pour plus d'informations, vous pouvez contacter le CCAS. Pensez à vous inscrire pour assurer votre sécurité cet été !



Info Centre communal d'action sociale :
04 94 27 85 84 - ccas@lafarlede.fr - Fiche inscription sur
www.lafarlede.fr Rubrique Ma famille - Solidarité

À VOS AGENDAS



16 mai 2024

Après-midi dansant

Le 16 mai prochain, un après-midi dansant est prévu, avec un spectacle Claude François. Ce rendez-vous promet de rassembler les générations autour de la musique et de la danse, célébrant le printemps dans la joie et la bonne humeur.



VIRGINIE CORPORANDY-VIALON
ADJOINTE AU MAIRE
ACTION SOCIALE • LOGEMENT SOCIAL • PETITE ENFANCE

Table ronde contre l'inceste

PREMIÈRE MOBILISATION POUR BRISER LE SILENCE

LA MUNICIPALITÉ ORGANISAIT LE 16 AVRIL, LA TABLE RONDE "COMMENT AGIR CONTRE L'INCESTE ?", EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "FACE À L'INCESTE". UNE RENCONTRE QUI A MIS EN LUMIÈRE L'URGENCE D'AGIR CONTRE CE FLÉAU INVISIBLE.

L'Espace de La Capelle a accueilli mi-avril une table ronde sur un sujet délicat et tabou : l'inceste. Organisée par la Municipalité, présidée et co-animée par le maire Yves Palmieri, et son adjointe Virginie Corporandy-Viallon, cette rencontre a rassemblé divers professionnels du secteur de l'enfance, de la santé, de l'éducation, du social et de la sécurité, ainsi que des élus locaux.

L'objectif de cette réunion, qui a rassemblé près de 80 personnes, était de sensibiliser le public, de briser les tabous et de susciter une prise de conscience collective pour encourager une mobilisation active contre ce fléau silencieux qui touche trop de vies.

Le premier magistrat a présenté les statistiques alarmantes révélées par les enquêtes Ipsos. Elles indiquent que l'inceste touche plus de 7 millions de Français, une ampleur insoupçonnée qui nécessite une attention urgente. Derrière ces statistiques se cachent des histoires, des douleurs et des silences. Le bas âge des victimes, leur attachement affectif envers l'agresseur familial, puis la honte et la peur qui les paralysent, sont autant d'obstacles à une réaction rapide et efficace.

Engagement de "Face à l'inceste"

L'intervention de l'association "Face à l'inceste" a été un moment fort de la soirée. Forte de plus de deux décennies d'engagement, cette organisation - représentée par Randal Do, responsable de l'antenne des Bouches-du-Rhône, Aude Doumenge, chargée de communication et de plaidoyer et Vanessa Lando, Farlèdoise bénévole de l'association-, a partagé son expertise et ses efforts pour faire évoluer la loi et protéger les victimes.



Le maire Yves Palmieri ici aux côtés de la sénatrice Françoise Dumont et des représentantes de Face à l'inceste, Randal Do (à gauche) et Vanessa Lando (à droite), a présidé la rencontre.

L'évolution du cadre juridique a été évoquée par le maire, mettant en lumière les avancées tout en soulignant les défis persistants. La responsable régionale a notamment plaidé pour une plus grande reconnaissance de la parole des enfants, souvent les premiers à signaler des abus par des confidences ou des changements de comportement. Présente à cette table ronde, la sénatrice Françoise Dumont a tenu à souligner les récentes modifications apportées à la loi, annonçant l'arrivée prochaine d'un décret d'application.

Mais malgré les progrès juridiques réalisés, notamment en matière de délais de prescription et de consentement des mineurs, des incohérences subsistent et le combat continue.

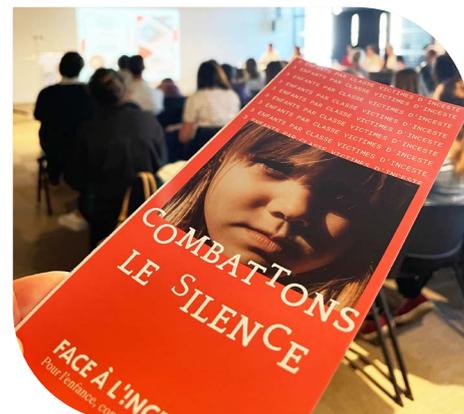
Un long combat à mener

Le témoignage personnel et poignant de Vanessa Lando, ainsi que la diffusion de courts-métrages, ont apporté une dimension humaine à cette discussion souvent teintée de chiffres et de lois.

Avant de remercier les nombreux participants (médecins, enseignants, psychologues, auxiliaires petite enfance, policiers, etc.), Yves Palmieri a rappelé que face à ce fléau, « nous devons faire preuve d'humilité et de résilience ».

La soirée s'est achevée sur une note d'espoir, soulignant l'importance de la vigilance et de la solidarité pour éradiquer un fléau qui, depuis trop longtemps, ternit notre société. « Ensemble, nous pouvons espérer stopper ces situations dévastatrices plus vite et plus souvent ».

Info L'association « Face à l'inceste » se tient à disposition des victimes ou de leur entourage pour les orienter vers des interlocuteurs spécialistes de l'inceste dans les domaines juridiques et médicaux.





Démocratie participative

Cette nouvelle donne apparue dans les discours politiques au début des années 2000 pour illustrer une volonté de mieux écouter les citoyens a été mise en application, ou pas, de diverses manières selon les collectivités concernées.

Ce qui est certain, c'est qu'elle est beaucoup plus présente dans les promesses de campagne que pendant l'exécution des mandats qui en découlent.

À La Farlède, la Municipalité a pris l'habitude depuis plusieurs années de créer, de renouveler et de travailler avec plusieurs organes facultatifs d'expression citoyenne comme les référents de quartier, la caisse des écoles ou le Conseil municipal des jeunes, sans oublier les entités obligatoires comme le CCAS.

Je réunis avec mes élus ces administrés volontaires et emblématiques régulièrement pour échanger sur diverses thématiques de la vie communale et tenter inlassablement de trouver des pistes d'amélioration de votre cadre de vie.

Il m'arrive aussi de trainer ça et là sur les réseaux sociaux pour observer certaines publications qui peuvent aller de la remarque pertinente à la polémique stérile voire diffamatoire. Mais j'y vais quand même car il y a de nombreux Farlédois bien inspirés et bien câblés qui émettent des propositions intéressantes ou relèvent certaines insuffisances avec justesse.

Je me rends aussi très volontiers dans les assemblées générales des lotissements ou résidences lorsque j'y suis invité pour échanger avec vous sur des problématiques d'espaces verts, de stationnements, de circulation, de collecte des déchets, d'éclairage...

De la même manière, nous sommes présents avec mes élus aux côtés des associations patriotiques, sportives, de loisirs, culturelles, caritatives, scolaires ainsi que l'ASMAF et l'ADPF, tout d'abord par respect du bénévolat mais aussi pour être à l'écoute des demandes et des remarques émanant du terrain.

Pour compléter notre capacité à entendre les Farlédois, j'ai décidé de créer il y a un an l'application **CONNECTEZ-VOUS** accolée au service *Allômaire* de manière à ce que vous puissiez signaler au plus tôt et avec une facilité déconcertante la moindre anomalie ou des événements indésirables sur notre territoire.

J'organise également des rencontres avec vous pour parler de votre quartier, des travaux à venir, des améliorations que l'on peut y apporter mais aussi parfois pour expliquer ce que nous ne sommes pas en mesure de faire, en raison d'obstacles techniques ou financiers. Ces réunions ont été très fructueuses, même si elles ont parfois donné lieu à des divergences d'opinions ; l'avis majoritaire a systématiquement été recherché pour prendre une décision concernant le quartier en question. J'en profite pour remercier les nombreux participants qui ont fait l'effort de par leur présence d'être à la fois à l'écoute et force de proposition et d'opinion.

D'autres rencontres sont programmées, n'hésitez pas à consulter l'agenda communal.

Un grand merci pour finir à mon équipe et mes agents qui m'ont aidé à faire progresser la ville dans ce domaine de la démocratie participative et dans les réponses concrètes que nous tentons d'apporter à vos préoccupations.

Yves Palmieri

Maire de La Farlède

1^{er} vice-président de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau

Le maire à votre rencontre

DIALOGUE AVEC LES CITOYENS

DANS UN SOUCI DE TRANSPARENCE ET DE PROXIMITÉ AVEC LES CITOYENS, LA MUNICIPALITÉ A INTENSIFIÉ SES EFFORTS POUR ORGANISER DES RÉUNIONS PUBLIQUES.

Les réunions se multiplient ce printemps ! "Le maire à votre rencontre" offre une plateforme d'échange direct entre les habitants et le premier magistrat Yves Palmieri. Une opportunité de discuter des projets en cours et à venir dans différents quartiers de la ville.

Déjà trois réunions se sont tenues. Le 28 mars pour le secteur "Les Pinsons-La Garnière", l'occasion de présenter le projet de réhabilitation du chemin de La

Garnière dans le cadre du développement des mobilités douces sur la commune, ainsi que les travaux d'aménagement du chemin des Pinsons.

Une semaine après, le 4 avril, la rencontre concernait "Les Peyrons / le Saint-Dominique / le Mas de la Beaussière". Les habitants ont pu échanger sur les évolutions à attendre dans leur quartier, notamment sur le projet de zone agro-naturelle. Cette réunion a également permis au maire d'engager la discussion

avec les habitants sur une polémique concernant la construction d'une résidence de 24 logements, illustrant ainsi sa volonté d'aborder les sujets sensibles et de donner des explications claires.

Rencontres à venir

Le dialogue ne s'arrête pas là. D'autres réunions sont déjà programmées pour le mois de mai, couvrant différents quartiers de la commune :

- Les Fourniers - Lotissement communal
- Les Mauniers
- Secteur Pierrascas / Étourneaux
- La Guibaude

Les réunions de quartier « Le maire à votre rencontre » offrent ainsi aux Farlédois l'opportunité de dialoguer directement avec leur maire et de partager leurs points de vue et préoccupations concernant notre ville. Une belle démonstration de l'importance accordée à la participation citoyenne dans les projets d'aménagement urbain.





Fauchage raisonné

CULTIVER LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DE NOS ESPACES VERTS



POUR FAVORISER NOS ÉCOSYSTÈMES, LA MUNICIPALITÉ A CHOISI DE PRATIQUER LE FAUCHAGE RAISONNÉ SUR CERTAINS SECTEURS PLUS NATURELS DE LA COMMUNE, UN MOYEN PERMETTANT DE FAVORISER LA PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES LOCAUX.

Dans sa volonté de préserver l'environnement, la Municipalité réfléchit à de nouvelles pratiques pour faire cohabiter urbanisme et biodiversité. Ainsi a-t-elle opté pour la pratique du fauchage raisonné. À contre-courant de ce qui se faisait avant, où l'on débroussaillait massivement dès l'arrivée du printemps, cette méthode consiste en un fauchage tardif.

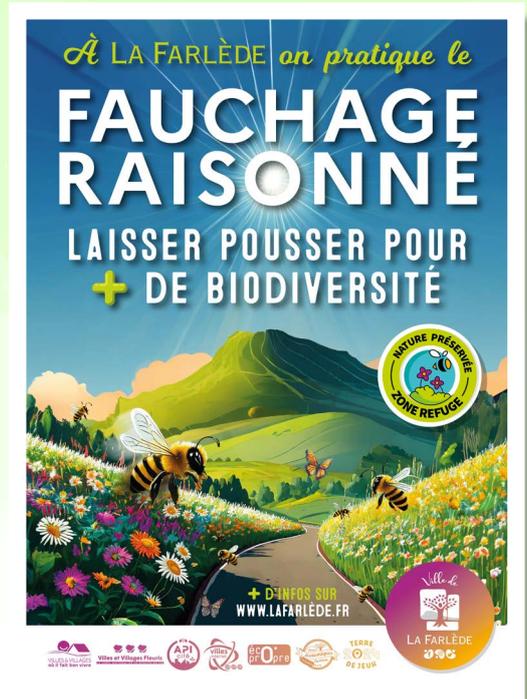
Au lieu des trois coupes habituelles prodiguées en mars, avril et mai, une seule, retardée jusqu'au début des fortes chaleurs, sera effectuée lorsque l'herbe commencera à sécher. Et ce afin de limiter les risques d'incendie, fin mai ou début juin.

« L'objectif est de promouvoir la croissance naturelle de la végétation. Nous privilégions le laisser-pousser et le laisser-fleurir pour favoriser la biodiversité. Cette technique permet d'attirer les insectes pollinisateurs et de créer un écosystème naturellement équilibré », explique Laurent Frésia, responsable des Espaces verts.

Naturellement beau

Partout où cela est possible, la Ville tend à privilégier cette pratique. « Pour des raisons de sécurité, nous intervenons seulement si la végétation empiète sur la chaussée ou le trottoir ». L'aspect esthétique n'est en aucun cas sacrifié offrant un tableau nature composé d'herbes hautes et d'une multitude de fleurs sauvages (coquelicots, bourache, pissenlits, chicorée...). Une flore sauvage qui contribue à la beauté naturelle des espaces.

Des panneaux sont installés pour informer les Farlédois des endroits où la Ville pratique ce "fauchage raisonné", afin que l'on comprenne bien qu'il ne s'agit pas là de négligence, mais plutôt d'une approche délibérée en faveur de l'environnement.



Loi Agec

UN COMPOSTEUR À DOMICILE ET GRATUIT, ÇA VOUS DIT ?

LE SITTOMAT MET À DISPOSITION DES FARLÉDOIS UN COMPOSTEUR ADAPTÉ À VOTRE TYPE D'HABITATION.

La loi AGECE prévoit qu'une solution de traitement des biodéchets soit à disposition de chaque foyer à compter du 1^{er} janvier 2024.

Pour répondre à cette obligation, le Sittomat, distribuera dans notre ville des composteurs individuels, à domicile, dans les maisons individuelles disposant d'un jardin. Les facteurs de votre commune viendront vous sensibiliser au compostage et vous donner un composteur dans les prochaines semaines, merci de leur réserver votre meilleur accueil.

Vous ne possédez pas de jardin, le Sittomat vous propose deux solutions :

- Le lombricompostage,
- Un site de compostage partagé pour votre copropriété.

Info Pour ces deux solutions, toutes les informations sur sittomat.fr - Nos solutions compostage - en page d'accueil.



Vacances d'hiver bien-être et découvertes à l'Accueil de loisirs de La Capelle ! Avec, chaque matin, un "réveil du corps" pour dynamiser une journée remplie d'activités : yoga, jeux sportifs, ateliers manuels... Sans oublier le spectacle hebdomadaire donné le vendredi, fruit du talent de tous les groupes d'enfants ! Un spectacle de magie par "M. Arlequin" a également enchanté petits et grands durant ces vacances. Le centre a aussi profité des installations du gymnase avec Davy, notre éducateur sportif. Des vacances résolument placées sous le signe de l'épanouissement !

Accueil de loisirs

Info Accueil de loisirs de La Capelle : 04 94 31 53 61



Maison des jeunes

La première semaine des vacances d'hiver à la Maison des jeunes a donné lieu à une explosion de créativité et d'aventures pour les ados. Entre ateliers paper graph et graffiti mural, ils ont exploré leur imagination à travers des créations originales et transformé les murs en toiles urbaines. Des œuvres éphémères et naturelles sont également nées de leurs mains à l'occasion d'un après-midi land art. Ils ont aussi mis la main à la pâte pour cuisiner de délicieuses pizzas avant d'enfin enfilet leurs patins pour une séance de glisse sur la glace.

Info Maison des jeunes : 04 94 31 53 61



Travaux

Extension de l'accueil de loisirs

Pour répondre à la demande croissante des Farlédois, la Municipalité entreprend l'agrandissement de l'accueil de loisirs de La Capelle avec la création de deux salles offrant 120 m² supplémentaires. Cette extension se compose d'une construction modulaire au nord-est de la parcelle du centre de loisirs existant. Pour permettre cette réalisation, le service Espaces verts a déplacé la zone de chapiteau et a transplanté trois mûriers platanes, auparavant situés sur l'emprise de cette nouvelle installation, à quelques mètres de là. Grâce à ce nouvel aménagement, la capacité d'accueil du centre passera de 160 à 200 enfants dès cet été.

Info

Coût prévisionnel du projet : 334 272 € HT dont 267 418 € de subventions sollicitées auprès de la Caisse d'allocations familiales du Var.



Séjour neige

Dix adolescents ont vécu cinq jours palpitants à la neige avec la Maison des jeunes. Chaque journée était remplie d'activités excitantes comme la randonnée avec des chiens de traîneau l'apprentissage de la détection des victimes d'avalanche, la construction de cabanes, le patinage et le ski. Glisser sur la glace, explorer les sentiers enneigés et dévaler les pistes ont, sans aucun doute, créé plein de beaux souvenirs.



ANNE-LAURE EXCOFFON-JOLLY
ADJOINTE AU MAIRE
AFFAIRES SCOLAIRES • JEUNESSE

Cap ou pas Cap ?

À VOS BOUCHONS POUR HANDIBOU !

LE CHALLENGE *CAP OU PAS CAP ?*, C'EST REPARTI DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE. LE DÉFI EST LANCÉ, LES PETITS FARLÉDOIS SONT PRÊTS À LE RELEVER.

La solidarité et l'engagement se renouvellent à La Farlède avec le retour du Challenge *Cap ou pas cap ?* de récolter un max de bouchons avec ta classe ! Cette initiative, organisée par le service Environnement et menée au profit de l'association Handibou, mobilise les écoles de la ville pour une cause solidaire.

Dans un effort conjoint, toutes les classes sont invitées à participer à ce concours. Les élèves ont pour mission de collecter un maximum de bouchons. Une compétition porteuse de sens car chaque bouchon récolté contribuera à financer la fabrication d'un fauteuil handisport.

La collecte a commencé dans les écoles et se déroulera jusqu'à la pesée finale en juin. La Municipalité récompensera l'effort collectif des participants par une grande fête.



600kg récoltés en 2023

L'an dernier, grâce à la mobilisation sans faille des élèves, cette collecte géante avait permis de récolter pas moins de 600 kg de bouchons. Une contribution remarquable pour l'association Handibou qui œuvre toute l'année pour offrir plus de mobilité et d'autonomie à ceux qui en ont besoin.



Cette année, l'objectif est de faire aussi bien ou plus encore. On collecte à la maison, chez les grands-parents ou les voisins et dépose en classe. Chaque bouchon récupéré est un pas de plus pour l'achat de nouveaux fauteuils handisport. Un engagement résolument solidaire et inclusif !

Info Service Environnement et développement durable : 04 94 27 85 83



8 classes des écoles primaires farlédaises en classes de neige et découverte

Cette année, huit classes des primaires des écoles farlédaises ont pu partir en classes de neige ou classes découverte. Ainsi, trois CP de Jean-Aicard ont navigué jusqu'à Porquerolles, un CE2 et un CM2 de Jean-Aicard ont expérimenté la classe de neige quand deux classes de CE2 de Jean-Aicard et une classe de CM2 de Jean-Monnet sont parties en classe de découverte au Pradet.

La commune a participé au financement à hauteur de 110 euros par enfant.





16 mars
Carnaval • Le 16 mars, après le report d'un premier rendez-vous, la parade a donné le coup d'envoi du carnaval emmenant une joyeuse troupe déguisée de la placette du moulin La Capelle vers la place de la Liberté où une mini boum a animé l'après-midi. Ambiance dansante donc pour une foule de petits Farlédois, grîmés et costumés, qui ont animé la place de leur énergie débordante. Organisé par le service Festivités.



Spectacle Années 80

► Beau succès pour la soirée organisée par l'Association des Manifestations farlédoises sur le thème "Des années 80 à nos jours". L'équipe de l'ASMAF n'a pas chômé pour concocter cette folle soirée. La salle des fêtes a accueilli pas moins de 200 participants qui ont foulé la piste de danse, emportés par les tubes des quarante dernières années que le DJ YG avait sélectionnés spécialement pour l'occasion.

20 avril

12 avril
Concert de printemps
► La salle des fêtes accueillait le Coudon Concert band pour son rituel concert de printemps.

Chasse aux oeufs de Pâques

► Un grand jeu à gratter et une journée de distribution de chocolats dans les commerces farlédois ont été organisés par l'Association des professionnels farlédois (ADPF) pour célébrer Pâques.

30 mars



7 avril
Concert de chorales
► Sous la direction de Noëlle Vaccaretti-Dacheux, l'ensemble vocal farlédois Les Poly-Sons, avec la participation du chœur Bastidan de la Roque-brussanne, a tenu un concert à la salle des fêtes au profit de Retina France, pour la recherche en ophtalmologie.



Le Fournil de Laetitia

LA MEILLEURE TRADITION DU VAR EST FARLÉDOISE !

ARTISAN PASSIONNÉ, ANTHONY SANTAMARIA EST LAURÉAT DU CONCOURS ORGANISÉ PAR LE SYNDICAT DES PATRONS BOULANGER ET PÂTISSIERS DU VAR. REDÉCOUVRONS CE BOULANGER D'EXCEPTION.

La Farlède peut désormais se targuer d'abriter "LA" meilleure baguette tradition du département, grâce au talent de notre boulanger Anthony Santamaria. Une consécration survenue le 22 février dernier lors du concours organisé par le Syndicat des patrons boulangers et pâtisseries du Var.

Cette victoire offre une reconnaissance méritée à notre artisan local, qui a su conquérir les palais du jury, parmi lesquels figurait celui du Meilleur ouvrier de France Rodolphe Couston.



Le maire Yves Palmieri et le président du syndicat des patrons boulangers du Var, Eric Migliaccio ont tenu à féliciter personnellement notre artisan.

Technique artisanale

Anthony Santamaria a repris la boulangerie du 65 avenue de la République fin 2020, rebaptisant les lieux "Le Fournil de Laetitia", en hommage à sa sœur décédée. Accompagné de Florine, sa compagne et de leurs deux enfants, Anthony a trouvé son bonheur dans ce cadre familial où leur boulangerie est devenue un point de rencontre incontournable des Farlèdois.

Passionné par son métier, Anthony Santamaria s'est lancé pour la première fois dans la compétition sur les conseils de son meunier. Sa technique artisanale, basée sur une fermentation longue et un pétrissage sur deux jours, a séduit le jury du concours, qui évaluait les critères de taille, de poids, d'aspect, d'alvéolage, de cuisson, de mâche et bien sûr de goût.

Une expérience enrichissante

Depuis son sacre, "Le Fournil de Laetitia" attire de nouveaux clients avides de découvrir la fameuse baguette gagnante. Un engouement tel que la production a dû être augmentée jusqu'à 60 baguettes supplémentaires par jour pour répondre à la demande. Une réussite que le couple Santamaria savoure pleinement. "C'est avant tout le résultat d'un travail d'équipe avec Florine", souligne le boulanger.

Le président du syndicat des patrons boulangers du Var, Eric Migliaccio, venu féliciter le lauréat, a souligné l'importance du concours pour mettre en lumière le savoir-faire des artisans locaux. Et fin mars, Anthony Santamaria relevait un nouveau défi sur le plan régional, décrochant la 4^e place. Aucune déception pour autant. "Les régionales c'était un plus, les conditions étaient différentes... J'ai joué le jeu et ça reste une expérience enrichissante". Une chose est sûre : il a su démontrer que la tradition et la qualité sont au cœur de son art.

Boulangerie Cornu

ENTRE TRADITION ET RECONNAISSANCE NATIONALE

LA BOULANGERIE CORNU EST EN LICE POUR LA FINALE DE "LA MEILLEURE BOULANGERIE DE FRANCE".

Une talentueuse enseignante farlèdoise, la boulangerie Cornu a récemment captivé l'attention nationale en se qualifiant pour la finale de "La Meilleure boulangerie de France" sur M6.

Une belle histoire de famille se trouve à l'origine de cette réussite. En 2016, Nadia et Christophe Cornu relèvent le défi de transformer un bâtiment abandonné en boulangerie moderne. Pari relevé haut la main ! Leurs enfants, Cécilia et Alexis ont depuis rejoint l'aventure et l'équipe compte désormais 43 employés.

Lors de l'épreuve de sélection, le duo formé par Christophe Cornu et son chef-boulangier Mustapha a surmonté de sacrés défis avant de décrocher leur place en finale.

Maintenant, Paris les attend. Le 17 mai, ils y défendront avec fierté les couleurs de la Région Sud lors de la finale nationale au travers de leur savoir-faire alliant tradition et modernité. La date de retransmission de l'émission n'est pas encore connue mais nous ne manquerons pas de la communiquer sur nos supports.



Expositions culturelles

DU 1^{ER} AU 4 MARS
PEINTURE "LUMIÈRES ET COULEURS"

*Pierre Foin
& Françoise Richard*



DU 16 AU 30 MARS
PHOTOGRAPHIE
"NOIR ET BLANC & UN THÈME LIBRE"

Farledo objectif club



DU 26 AVRIL AU 1^{ER} MAI
SCULPTURE

*Patrick Guignabodet
Virginie Delhier*



À VOS AGENDAS

Expos à venir

▶ JEAN-PIERRE NESA
Peinture "Jeu de couleurs"
Du 24 au 27 mai 2024

▶ Hall d'exposition • Espace de La Capelle



Salon d'art

CÉLÉBRATION DU PASTEL

DU 5 AU 21 AVRIL, LA VILLE ACCUEILLAIT SON 1^{ER} SALON PASTEL FARLÉDOIS. EXPOSITION, STAGES ET CONFÉRENCE ONT ANIMÉ CETTE MANIFESTATION.



La commune s'est parée de couleurs et de douceur au mois d'avril pour accueillir son tout premier Salon pastel farlédais, dédié à l'art du pastel. Du 5 au 21 avril, l'Espace de La Capelle et la médiathèque Eurêka ont été le théâtre d'une exposition captivante des œuvres de vingt pastellistes, de stages dispensés par des artistes émérites - Michel Bordas et Christine Mergnat - mais aussi d'une conférence sur "L'art du pastel sec" qui a éclairé le public sur ses usages.

Fruit d'une collaboration

À l'origine de ce projet : Marie Fouque, la fondatrice de l'association "Pastel au Coudon".

« À l'âge de quatorze ans, en entrant dans un magasin d'art, j'ai découvert les pastels et ça a été la révélation ! », explique-t-elle. Pendant les années qui vont suivre, elle se livre à cet art, se perfectionne tout en suivant en parallèle dans les magazines le parcours d'artistes pastellistes qui l'inspirent.

On est en 2017 lorsque Marie Fouque suit un stage dispensé par Michel Bordas et lui fait part d'un constat qui l'attriste : « il n'y a pas de salon dédié au pastel dans le sud-est ». De là, l'idée germe et mûrit jusqu'en 2023 où elle crée l'association « Pastel au Coudon » avant de contacter Magali Gini, adjointe à la Culture, pour soumettre ce projet artistique. Un partenariat est créé et le projet est lancé avec le soutien de la Municipalité.

Invité d'honneur : Michel Bordas

"La fréquentation de cette première édition nous a surpris, relate Martine Dechoz, responsable du service Culture et Patrimoine. Dès le vernissage, la centaine de visiteurs présents a donné le ton ! Nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir des publics divers venant

de toutes les régions de France et même de Suisse ou de Belgique... Une belle réussite ! Nous espérons que ce premier salon en verra naître d'autres."

Ce mois d'avril a ainsi vu apparaître le 1^{er} Salon pastel farlédais. Une consécration pour Marie Fouque mais aussi une belle dose d'émotion car ce n'est autre que Michel Bordas (1) qui a accepté d'être l'invité d'honneur, ainsi que les artistes qui ont été aux prémices de son inspiration, Christine Mergnat et Jean-Charles Peyrouny, qui ont également répondu présents et font partie des 20 pastellistes exposants.

L'exposition qui s'est refermée le 21 avril a conquis de nombreux amateurs d'art.



Info

Service culture & patrimoine - Médiathèque Eurêka :
04 94 20 77 30 - mediatheque@lafarlede.fr



MAGALI GINI
ADJOINTE AU MAIRE
CULTURE • PATRIMOINE • TOURISME

Renouveau à la Médiathèque

UN FAUTEUIL POUR DÉCOUVRIR ET PLUS ENCORE

EN QUÊTE DE RENOUVEAU, LA MÉDIATHÈQUE OFFRE UNE VARIÉTÉ D'ESPACES CONÇUS POUR INVITER À LA DÉTENTE ET AU PARTAGE.

La médiathèque connaît une dynamique de renouvellement, invitant ses adhérents à une expérience enrichie. Au cœur de cette transformation se trouve le "Fauteuil de la découverte", une initiative chaleureuse qui encourage les visiteurs à prendre un moment pour eux. "Ce fauteuil invite à s'asseoir un instant, à s'immerger dans les premières pages d'un roman que nous avons choisi avec soin, un livre qui nous a marqués. C'est une invitation à partager nos coups de cœur.", explique Christelle, bibliothécaire passionnée.

Le concept est simple et séduisant : découvrez un livre sur place et, si l'envie vous prend, emportez-le pour le dévorer chez vous. "Les visiteurs repartent souvent avec nos suggestions. C'est un échange précieux dans notre quotidien, un moment de connexion rare et apprécié," ajoute Christelle.

Des espaces conviviaux

L'innovation ne s'arrête pas là. La médiathèque a aménagé d'autres espaces pour se retrouver et se détendre. Un espace puzzle participatif attire petits et grands, chacun contribuant à l'œuvre collective. "C'est un succès. Certains ajoutent juste une pièce, d'autres s'investissent plus longuement".

Durant les vacances d'hiver, une table de jeux de société a fait son apparition, des jeux originaux prêtés par la médiathèque départementale mis à disposition du public. "Chaque samedi, avec Béatrice, nous avons animé des ateliers pour tous. Un rendez-vous convivial affectueux particulièrement par les familles," explique Martine Dechoz, responsable du service Culture et patrimoine. Ces ateliers sont désormais terminés, mais la médiathèque promet de nouvelles animations, avec un espace Switch et une arcade prévue d'ici à cet été.

Un moyen de créer des liens

"C'est une manière de créer des rencontres, du vivre ensemble, de la convivialité c'est aussi un moyen de ralentir le rythme effréné de la vie quotidienne et de savourer l'instant présent. Nous allons poursuivre avec des propositions éphémères. C'est un renouvellement perpétuel", conclut Christelle, esquisant l'avenir de la médiathèque, un lieu où chaque visite devient une découverte.

Info Service Culture & patrimoine - Médiathèque Eurêka : 23 chemin du Partégal • 04 94 20 77 30 - mediatheque@lafarlede.fr
Horaires d'ouverture : Mercredi : 9h-12h / 14h-18h • Vendredi : 14h-18h
• Samedi : 10h-13h



Numéros utiles

- Accueil de la mairie : 04 94 27 85 85
- Service État civil et élections : 04 94 27 85 86
- Service financier : 04 94 27 85 71
- Service urbanisme : 04 94 27 85 87
- Pôle Éducation, enfance, jeunesse : 04 94 31 53 61
- Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84
- Centre technique municipal : 04 94 27 85 88
- Service culture & patrimoine - Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30

- Service Vie locale (associations et festivités) : 04 94 27 85 83
- Service Environnement et Développement durable : 04 94 27 85 83
- Service des sports : 06 22 40 60 21 - 06 14 95 01 48
- Service communication : 04 94 33 05 55

- Police : 17
- Urgence : 112
- Police municipale : 04 94 27 85 90
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16

- Pharmacies de garde : 3237 ou 3237.fr
- Dentiste de garde : 0 892 566 766

- Communauté de communes de la Vallée du Gapeau : 04 94 33 78 84
- Déchetteries :
 - La Farlède : 04 83 42 19 38 • Solliès-Pont : 04 94 35 14 28
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31

- Pour toutes démarches, demandes ou formalités administratives, la saisine numérique est à la disposition des usagers :
 - ▶ <http://www.lafarlede.fr/contact>



allomairie
04 83 57 05 50

Téléchargez l'appli mobile



EN TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT
SUR IPHONE & ANDROID





Commémoration

LA VILLE PRÉPARE SON 80^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

LA COMMÉMORATION DES 80 ANS DU DÉBARQUEMENT EN PROVENCE ET DE LA LIBÉRATION DE LA FARLÈDE SERONT CÉLÉBRÉS EN GRAND. UN PROGRAMME HISTORIQUE À NE PAS MANQUER.

À l'approche du 80^e anniversaire du Débarquement en Provence le 15 août, suivi de la libération de La Farlède le 21 août, la commune se prépare à revivre les moments marquants de l'année 1944. Pour célébrer cet événement historique majeur, les deux associations patriotiques de La Farlède se sont associées au service Patrimoine de la Ville pour proposer une série de rendez-vous inoubliables. « On veut donner à cet anniversaire la dimension qu'il mérite », annoncent Christian Huc, président de la section locale de l'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre (UFACVG) et Éric Dubosc, président du Souvenir français de La Farlède.



Pour les deux présidents d'associations patriotiques, Éric Dubosc et Christian Huc : "Le débarquement en Provence est un moment fort qui a été essentiel et qu'il est essentiel de célébrer."

Autre temps fort marquant de cette commémoration : **le 18 juin**, un drapeau sera symboliquement hissé sur le pin de la place de la Liberté, reproduisant ainsi le geste accompli par un jeune homme à cet endroit-même il y a 80 ans, le jour de la Libération (photo ci-contre).

Un défilé mémorable

Le 21 août, le jour anniversaire de la libération de notre village sera célébré à travers un défilé exceptionnel de véhicules chargés d'histoire. Deux chars et une voiture emblématique des FFI ouvriront la marche, suivis de véhicules militaires d'époque conduits par les associations Mémoire Bormes 44 et Août 44 avant la cérémonie officielle qui se tiendra au parc Lou jardin Gensollen.

Pour les présidents des deux associations patriotiques, Christian Huc et Éric Dubosc, cette année commémorative revêt un caractère particulier : « Le débarquement en Provence demeure un moment fort de notre histoire, une étape essentielle au cours de laquelle les forces françaises ont joué un rôle décisif dans la libération de notre pays ». Ce sont des troupes françaises qui ont libéré Toulon et Marseille. Il était essentiel de célébrer cet anniversaire.

Ces événements commémoratifs seront une belle occasion de se souvenir et de rendre hommage à ceux qui ont contribué à la libération de notre ville.



Retrouvez le programme complet dans l'agenda de la ville sur lafarlede.fr



Trois conférences

Dès le début mai, une série de conférences sera proposée au public sous la forme d'un cycle de trois présentations, animées par Christian Huc, qui permettra de monter en puissance et de se préparer à vivre le 21 août. L'événement débutera **le 7 mai** par « une mise dans l'ambiance » avec une conférence sur "L'année 1944", suivie **le 1^{er} juin** par une immersion dans "Les opérations aéroportées du 15 août 1944, vues par les Américains" à partir de sources originales. Enfin, **le 20 août**, une conférence spéciale se penchera sur le "21 août 1944, voici 80 ans, La Farlède était libérée", avec le récit détaillé de cette journée particulière.

Chemin de mémoire

Un chemin de mémoire sera également inauguré **le 1^{er} juin**, retraçant les moments clés de la Libération de la ville, offrant un voyage émouvant à travers l'histoire de La Farlède.

